



**PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL « PEF »**

**REUNION DU Mercredi 15 Septembre 2021**

Présidence : Bernard BLONDEAU (Présentiel).

Participants : Evelyne BAUDUIN (Visio) / Laurence DEMAILLY (Présentiel) / Pascal TRANQUILLE (Visio).

**Objet** : *Etat des lieux de la philosophie « PEF » au regard des travaux de l'ancienne CR Prévention et Comportements.*

**Début des travaux au siège de la Ligue de Villeneuve d'Ascq** : 9h30.

A la demande du Président, Bernard BLONDEAU, la parole est donnée à la CTR référente « PEF », après qu'il ait précisé que la disponibilité au cœur de cette commission régionale est nécessaire. C'est dans cet esprit qu'il propose qu'un référent District Escaut soit nommé dans la CR PEF de la LFHF, lui étant personnellement coopté pour une animation et présidence régionale : Le cumul, à ses yeux, pénalise l'efficacité !

Laurence DEMAILLY (CTR Chargée de mission) présente et développe en référence à la charte graphique les implications et le rayonnement du Programme Educatif Fédéral (PEF) au cœur de la LFHF.

Ce travail de présentation nous permet de prendre conscience, si besoin était, du rôle « éducatif et citoyen » majeur que doit jouer le « PEF ».

Il est décidé que cette présentation sera le socle des travaux de la première réunion de la CR « PEF » constituée de ses nouveaux membres. Ce qui nous permettra d'impulser une culture commune à ce groupe de travail.

Toutefois, il apparait que :

- 1- Une commission « PEF » autonome devrait exister dans chaque District pour démultiplier la synergie impulsée par la FFF et la LFHF.
- 2- Que la présence d'un arbitre de culture éducative est rendue nécessaire au cœur de la CR « PEF » : Contact sera pris avec Mr Ruddy BUQUET en ce sens.
- 3- Que le challenge national « PEF » doit être décliné de manière cohérente au niveau FFF et en liaison rendue lisible entre les Districts et la LFHF. Si dans le cadre de leur autonomie, certains Districts impulsent des challenges de ce type, ils devront veiller à cette cohérence avec la LFHF au risque de voir se disperser la motivation et l'intérêt des clubs et de dissoudre ainsi la portée nationale : Le projets « Clubs » sont à transmettre à leur « District » avec transfert vers la LFHF : (Adresse : [PEF@LFHF.FFF.FR](mailto:PEF@LFHF.FFF.FR) )
- 4- Les jurys d'évaluation des projets « PEF » présentés à la CR « PEF » devront s'élargir en invitant des partenaires territoriaux ainsi, pour la CR « PEF » de la LFHF : Le CRHDF et la DRAJES voire des partenaires privés. Et pour les jurys de District inviter le Conseil Départemental semblerait judicieux ; ainsi, serait concernée la « DDSC » du département.
- 5- Nécessité que le Président de la LFHF soit reçu par Mme le Recteur de l'Académie de Lille pour



## SUITE

lui présenter sa politique « Football en Milieu Scolaire » et la charte graphique du « PEF », ce qui l'autoriserait à obtenir officiellement les relais sur lesquels s'appuyer dans les territoires Ligue / Districts.

- 6- Pour information : Un chargé de mission est désormais aux côtés de chaque DASEN (59 et 62) sur les thématiques « Sports / Santé globale / Comportements ».
- 7- Il est important de confirmer que le critère « PEF » est obligatoire dans les dossiers « Label / Quinzaine Foot à l'Ecole / Fair-Play / Carton vert / Etc... » : Il faut envisager une incidence sur les diverses subventions versées, aux clubs (exemple l'ANS) et aux partenaires conventionnés. Un club doit « obligatoirement » être engagé dans le « PEF » pour postuler.
- 8- Il est convenu qu'Evelyne BAUDUIN soit présente dans cette CR PEF, comme membre, au titre de ses compétences sur le champ « Club lieu de vie ». (Élue au Conseil de Ligue).
- 9- Il est convenu que Pascal TRANQUILLE soit présent dans cette CR PEF, comme membre, au titre de ses compétences sur les champs « Educatifs » et « Handicap ». (Élu au Conseil de Ligue).
- 10- Une fiche d'analyse du rayonnement (Fiche portrait) « PEF » en District sera envoyée à chaque membre de la CR « PEF » afin de préparer la première réunion en connaissance de leur territoire. Cet état des lieux se voudra quantitatif et qualitatif sachant que le % de participants ne sera qu'une base de travail et non l'objet d'un classement entre District.
- 11- La « Com'e » devra être cohérente entre la LFHF et les « 7 Districts ». Il serait judicieux qu'une réelle concertation existe entre les référents Com'e de la LFHF et des Districts sur ce thème du « PEF ». Sans faire affront à quiconque, certaines ligues sont nettement en avance sur les travaux de la LFHF (en particulier la ligue de Bretagne : Un site à visiter).

Il est convenu en concertation que la première CR « PEF », réunissant la totalité des membres invités, aura lieu le Samedi 02 Octobre 2021, à partir de 9h30, dans les locaux de la LFHF de Villeneuve d'Ascq.

**Fin des travaux** : 12h45.

**la secrétaire**

Laurence Demailly

**le président**

Bernard Blondeau

